



COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LOIRE CONSEIL MUNICIPAL Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, le vingt-six octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial,

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : BRETON Nelly représenté par DESCHAMPS Céline, DELSARTE Séverine représentée par MARTINET Nicolas, CHAILLOUX Marie-Laure représentée par SIGNORET Yannis, LAURENT Martine représentée par LECLERCQ Marie-Christine, JACQUIER Hervé représenté par HECQUET Jacky, COZETTE Laetitia représentée par GUEROT Jean-Marc.

Absents : BITON Kévin

Madame DESCHAMPS Céline a été désignée secrétaire de séance

Date de la convocation	
21 octobre 2023	
Date d'affichage	
23 octobre 2023	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	12
Votants	18

Objet : MUTUELLE COMMUNALE – Convention de partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale « programme Mutame Cité »

Le Maire rappelle le projet, évoqué lors du précédent conseil municipal, de mettre en place un dispositif de mutuelle communale accessible à tous les administrés. Ceci permettra de poursuivre l'engagement fort en matière de réduction des inégalités d'accès aux soins sur le territoire et, plus globalement, en matière de lutte contre le non-recours aux droits en direction des personnes les plus vulnérables.

La mutuelle Mutame & Plus, acteur régional majeur de la protection sociale des agents de la Fonction Publique a été retenue au sein du Loiret pour développer une offre de mutuelle communale.

Par le biais d'une convention, l'objectif est d'assurer l'accès pour les habitants de la commune à une complémentaire de qualité et adaptée à chaque situation, grâce à un partenariat entre la commune et la mutuelle.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité :

✉ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention « Mutame Cité » présentée en annexe, entre Mutame & plus et la commune de Beaulieu-sur-Loire.

La secrétaire de séance,

Céline DESCHAMPS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jacky HECQUET